

Granulés Plastiques Industriels Décret n° 2021-461 du 16 avril 2021



Attestations de reconnaissance établies par Bureau Veritas Certification pour les sites Legrand France

Site	Adresse	Date audit
Antibes	159 RUE JEAN JOANNON - ZI LES 3 MOULINS - 06600 ANTIBES	25/03/2022
Chabonais	RUE DE LIMOGES - ZI LES BOUEGES - 16150 CHABANAIS	3/11/2022
Chalus	CHEZ FONTANILLE - 87230 CHALUS	3/11/2022
Confolens	40 RUE DE LA MERLIE - 16500 CONFOLENS	28/11/2022
CPL La Valoine	RUE MARCEL DEPREZ - 87000 LIMOGES	4/01/2023
Magré 8	24 AVENUE DU PRESIDENT JF KENNEDY - 87000 LIMOGES	4/01/2023
Fontaine le Bourg	670 ROUTE DE TENDOS - 76690 FONTAINE LE BOURG	28/10/2022
Magré 1 / 2 / 3	16 RUE LEONARD SISMONDI - 87000 LIMOGES	2/11/2022
Pont à Mousson	89 CHEMIN DE MONTRICHARD - 54700 PONT A MOUSSON	14/09/2022
Saint Marcellin	262 RUE DES ENTREPRISES - 38160 SAINT MARCELLIN	6/10/2022
Senlis	AVENUE FELIX LOUAT - 60300 SENLIS	9/09/2022
Sillé le Guillaume	80 ROUTE D'EVRON - 72140 SILLE LE GUILLAUME	7/09/2022
Strasbourg	290 AVENUE DE COLMAR - 67024 STRASBOURG	31/03/2022
Valprod Technocentre	RUE MARCEL DEPREZ - 87000 LIMOGES	02/11/2022



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

LEGRAND FRANCE

**159 Rue Jean Joannon, ZI Les Trois Moulins
06600 - ANTIBES - France**

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la
prévention des pertes de granulés de plastiques
industriels dans l'environnement**

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est
valable jusqu'au : 21/06/2025
Date originale : 22/06/2022

Attestation n°: 223-2022-000052-FR
Affaire n°: 14245057 - 0,5 jour

Date : 22/06/2022

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.

DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels

2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels



3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels

4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels

Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site :
60 tonnes sur une journée

Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels
Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels

Synthèse

Conclusion	Satisfaisant
------------	--------------

	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2
CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4
CRITERE 3 : Epandage accidentel	0	2
CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3
CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3
CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4
CRITERE 7 : Contrôles internes	0	3
Communication	0	2
Total	0	23

PERSONNES INTERROGÉES

Nom / Fonction S. Lannier (SYSTEME QSE SBU FRANCE IE)
E. Lambert (resp SE SBU FRANCE IE)
Marc. Dallara (RESP SECURITE / ENV ANTIBES)
Eric THIBAUD (Resp système qualité / Env FRANCE)



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

LEGRAND CHABANAIS
91 RUE DE LIMOGES - ZI LES BOUEGES
CHABANAIS - 16150 - FRANCE

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la
prévention des pertes de granulés de plastiques
industriels dans l'environnement**

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est
valable jusqu'au : 07/02/2026
Date originale : 08/02/2023

Attestation n°: 223-2023-000065-FR
Affaire n°: 15152485

Date : 08/02/2023

Laurent CROGUENEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92837 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.



DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels

2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels

✓

3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels

4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels

Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site :
20 tonnes

Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels
Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels

Synthèse

Conclusion	Satisfaisant
------------	--------------

	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2
CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4
CRITERE 3 : Epandage accidentel	0	2
CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3
CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3
CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4
CRITERE 7 : Audit internes	0	3
Communication	0	2
Total	0	23

PERSONNES INTERROGÉES

Nom / Fonction M.MONDARY Directeur de site
Mme COSSEAU Animatrice Système Management QSE Opérations France
M. AMATHIEU



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

**LEGRAND FRANCE - Site de Chalus
CHEZ FONTANILLE
87230 - CHALUS - FRANCE**

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la
prévention des pertes de granulés de plastiques
industriels dans l'environnement**

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est
valable jusqu'au : 26/12/2025
Date originale : 27/12/2022

Attestation n°: 223-2022-000128-FR
Affaire n°: 14256991

Date : 27/12/2022

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92837 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.



DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels

2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels

✓

3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels

4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels

Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site :
30 tonnes

Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels
Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels

Synthèse

Conclusion	Satisfaisant
------------	--------------

	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2
CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4
CRITERE 3 : Epandage accidentel	0	2
CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3
CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3
CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4
CRITERE 7 : Audit internes	0	3
Communication	0	2
Total	0	23

PERSONNES INTERROGÉES

Nom / Fonction Sandrine COSSEAU Animatrice SMQSE Opérations France
Eric LAMBERT Resp. HSE Pôle 1
Frédéric LACHAUD Resp. Magasin
Antoine RICHE Resp. Site
Fabrice SECOND Resp. Maintenance
Fabienne MARTIN Resp. QSE Site



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

LEGRAND France, site de CONFOLENS
RUE DE LA MERLIE
16500 - CONFOLENS - France

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la
prévention des pertes de granulés de plastiques
industriels dans l'environnement**

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est
valable jusqu'au : 26/12/2025
Date originale : 27/12/2022

Attestation n°: 223-2022-000129-FR
Affaire n°: 15152068

Date : 27/12/2022

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.



DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels

2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels

✓

3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels

4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels

Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site :
7 tonnes

Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels
Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels

Synthèse

Conclusion	Satisfaisant
------------	--------------

	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2
CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4
CRITERE 3 : Epandage accidentel	0	2
CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3
CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3
CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4
CRITERE 7 : Audit internes	0	3
Communication	0	2
Total	0	23

PERSONNES INTERROGEES

Nom / Fonction M.CODJIA Directeur de site
Mme COSSEAU Animatrice Système Management QSE Opérations France
M. AMATHIEU Resp. Environnement
M. SEYT Resp QSE Pôle 2 et 3
J .DUREPAIRE Logisticien
I. BAILLIER Gestionnaire de production



ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

LEGRAND FRANCE - La Valoine

**24 Rue du président JF Kennedy
87045 - Limoges - France**

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la
prévention des pertes de granulés de plastiques
industriels dans l'environnement**

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est
valable jusqu'au : 06/06/2026
Date originale : 07/06/2023

Attestation n°: 223-2023-000159-FR

Date : 07/06/2023

Affaire n°: 15574032

Samuel DUPRIEU - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France Le
Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 80.



DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels

2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels

3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels

✓

4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels

Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site :
5000 Kg

Stockage de Granulés Plastiques Industriels
Stockage de Granulés Plastiques Industriels

Synthèse

Conclusion	Satisfaisant
------------	--------------

	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2
CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4
CRITERE 3 : Epandage accidentel	0	2
CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3
CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3
CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4
CRITERE 7 : Audit internes	0	3
Communication	0	2
Total	0	23

PERSONNES INTERROGÉES

Nom / Fonction Christian MANEUF / RESPONSABLE DU SITE
Amandine FAUCHE / Alternante QSE
Rachid SEDDIKI / Responsable support logistique
Patrick MAIRESSE / Responsable SST (en visio)
Laurent PARQUET / Gestionnaire - Cariste chargé du site de Magré VIII Eric
LABRUNE / Animateur



ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

LEGRAND MAGRE VIII
24 Rue du président JF Kennedy
87045 - Limoges - France

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la
prévention des pertes de granulés de plastiques
industriels dans l'environnement**

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est
valable jusqu'au : 06/06/2026
Date originale : 07/06/2023

Attestation n°: 223-2023-000158-FR

Date : 07/06/2023

Affaire n°: 15574032

Samuel DUPRIEU - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France Le
Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.



DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels
2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels
3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels ✓
4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels
Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site : 090 tonnes

Stockage de Granulés Plastiques Industriels Stockage de Granulés Plastiques Industriels
--

Synthèse

Conclusion	Satisfaisant
------------	--------------

	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2
CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4
CRITERE 3 : Epandage accidentel	0	2
CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3
CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3
CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4
CRITERE 7 : Audit internes	0	3
Communication	0	2
Total	0	23

PERSONNES INTERROGÉES

Nom / Fonction	Christian MANEUF - Responsable du site (avec celui de La Valoine) Laurent PARQUET - Salarié du site
----------------	--



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

**LEGRAND FRANCE - Site de FONTAINE
ROUTE DE TENDOS
76690 - FONTAINE LE BOURG - FRANCE**

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la
prévention des pertes de granulés de plastiques
industriels dans l'environnement**

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est
valable jusqu'au : 24/11/2025
Date originale : 25/11/2022

Attestation n°: 223-2022-000103-FR
Affaire n°: 14256874

Date : 25/11/2022

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.



DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels
2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels ✓
3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels
4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels
Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site : 250 tonnes

-

Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels
--

Synthèse

<table><tr><td>Conclusion</td><td>Satisfaisant</td></tr></table>		Conclusion	Satisfaisant	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
		Conclusion	Satisfaisant		
		CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2	
		CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4	
		CRITERE 3 : Epandage accidentel	0	2	
		CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3	
		CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3	
		CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4	
		CRITERE 7 : Audit internes	0	3	
		Communication	0	2	
Total	0	23			

PERSONNES INTERROGEES

Nom / Fonction	E. LAMBERT / D. LEMONNIER / S. COSSEAU
----------------	--



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

LEGRAND FRANCE - MAGRE I, II, III
16 RUE LEONARD SISMONDI
87000 - LIMOGES - FRANCE

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la
prévention des pertes de granulés de plastiques
industriels dans l'environnement**

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est
valable jusqu'au : 14/02/2026
Date originale : 15/02/2023

Attestation n°: 223-2023-000062-FR
Affaire n°: 17260694- 0,5 JOUR

Date : 15/02/2023

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.



DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels
2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels
✓
3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels
4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels
- Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site :
70 tonnes

Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels
Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels

Synthèse

ConclusionSatisfaisant

	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2
CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4
CRITERE 3 : Epandage accidentel	0	2
CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3
CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3
CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4
CRITERE 7 : Audit internes	0	3
Communication	0	2
Total	0	23

PERSONNES INTERROGEEES

Nom / Fonction Lionel GARLASCHI Resp Pôle 2
Eric VALLOIS Resp Atelier Magré 3/2
Hervé AMATHIEU Resp Environnement
Maxime MOUNET Resp. Logistique et S/T
Amaud SEYT Resp. QSE pôle 2 et 3
Sandrine COSSEAU Animatrice système QSE Opérations France
Eric THIBAUD Resp. Système Opération France



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

LEGRAND PONT A MOUSSON
89, CHEMIN DE MONTRICHARD
54700 - PONT A MOUSSON - FRANCE

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la
prévention des pertes de granulés de plastiques
industriels dans l'environnement**

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est
valable jusqu'au : 14/11/2025
Date originale : 15/11/2022

Attestation n°: 223-2022-000088-FR
Affaire n°: 15151962

Date : 15/11/2022

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.



Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels
Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels

Stockage de Granulés Plastiques Industriels
Stockage de Granulés Plastiques Industriels

Synthèse

Conclusion	Satisfaisant
------------	--------------

	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2
CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4
CRITERE 3 : Epandage accidentel	0	2
CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3
CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3
CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4
CRITERE 7 : Audit internes	0	3
Communication	0	2
Total	0	23

PERSONNES INTERROGÉES

Nom / Fonction Jean FORMOSO / Responsable Site
Justine HIRSCHENHAHN / Responsable QHSSEÉ
Sylvain PETITDAWT / Responsable Production



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

LEGRAND FRANCE, site de SAINT MARCELLIN
262 RUE DES ENTREPRISES
38160 - SAINT MARCELLIN - FRANCE

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la
prévention des pertes de granulés de plastiques
industriels dans l'environnement**

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est
valable jusqu'au : 15/12/2025
Date originale : 16/12/2022

Attestation n°: 223-2022-000119-FR
Affaire n°: 15468973

Date : 16/12/2022

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.



DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels
2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels ✓
3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels ✓
4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels
Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site : 73,421 Tonnes (81,2 M3) au 3 octobre 2022



Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels
Stockage de Granulés Plastiques Industriels Stockage de Granulés Plastiques Industriels

Synthèse

Conclusion	Satisfaisant		Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
		CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2
		CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4
		CRITERE 3 : Epandage accidentel	0	2
		CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3
		CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3
		CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4
		CRITERE 7 : Audit internes	0	3
		Communication	0	2
		Total	0	23

PERSONNES INTERROGEEES

Nom / Fonction	Didier CENTAZZO (Responsable Magasin) Héloïse USSEGLIO (Adjointe HSE) Frédéric CAZALS (Resp. injection et maintenance moules) Christian GHERBETZZA (Resp. HSE) Majib TAHIRI (réceptionnaire)
----------------	--



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

LEGRAND SENLIS

**PLANET WATTOHM SENLIS - ZACE BP 60 - AVENUE FELIX LOUAT
60300 - SENLIS - FRANCE**

*Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée
ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret
en vigueur à la date d'édition du présent certificat :*

Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est
valable jusqu'au : 09/11/2025
Date originale : 10/11/2022

Attestation n°: 223-2022-000087-FR
Affaire n°: 15469343

Date : 10/11/2022

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.



DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels

2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels

✓

3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels

4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels

Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site :

30T / JOUR. Cette quantité sera amenée à être diminuée dans les prochains mois par rapport à une réorganisation des activités du site.

Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels

Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels

Synthèse

Conclusion	Satisfaisant
------------	--------------

	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2
CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4
CRITERE 3 : Epanchage accidentel	0	2
CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3
CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3
CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4
CRITERE 7 : Audit internes	0	3
Communication	0	2
Total	0	23

PERSONNES INTERROGÉES

Nom / Fonction E THIBAUD - Qualité/Environnement

F DEWULF - Responsable Prévention

GI GAUDEAUX - Alternant master QSE



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

LEGRAND SILLE LE GUILLAUME
80 Route D'Evron
72140 - SILLE LE GUILLAUME - FRANCE

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la
prévention des pertes de granulés de plastiques
industriels dans l'environnement**

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est
valable jusqu'au : 19/12/2025
Date originale : 20/12/2022

Attestation n°: 223-2023-000109-FR

Date : 20/12/2022

Affaire n°: 15469219

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.



DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels

✓

2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels

✓

3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels

✓

4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels

Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site :

quantité granulés plastiques stockés le 07/09/2022 : Sillé 282T203, Sillé 989T336 dont les références fabriquées sur le site Sillé 2 (extrusion) : 184T246

Production de Granulés Plastiques industriels

Production de Granulés Plastiques industriels

Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels

Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels

Stockage de Granulés Plastiques Industriels

Stockage de Granulés Plastiques Industriels

Synthèse

Conclusion	Satisfaisant
------------	--------------

	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2
CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4
CRITERE 3 : Epandage accidentel	0	2
CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3
CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3
CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4
CRITERE 7 : Audit internes	0	3
Communication	0	2
Total	0	23

PERSONNES INTERROGÉES

Nom / Fonction Valéry GRASSIN

Responsable Environnement et Energie

Sandrine COSSEAU

Animatrice Système management QSE Opérations France

Laurie AUBRY

Alternante QSE



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

LEGRAND FRANCE - Site de Strasbourg
290 Avenue de Colmar
67024 - STRASBOURG - France

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la
prévention des pertes de granulés de plastiques
industriels dans l'environnement**

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est
valable jusqu'au : 12/04/2025
Date originale : 13/04/2022

Attestation n°: 223-2022-000041-FR
Affaire n°: 14256705 - 0,5 jour

Date : 13/04/2025

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.

Présentation du site Site construit en 1964 Superficie terrain: 19 500m² Surface couverte: 12 150m² Surface au sol: 15 800m² Effectifs CDI (31/12/2021) : Site : 309 Périmètre Opérations : 286 MOD : 213 (197 MOD productive) Ouverture : 24h et 7j/7 Nombre de références PF : > 1800 VOCATION DU SITE: Relais (source unique worldwide pour le groupe) Finition du Domoguard (maitrise qualité – ENEDIS) Finition des produits Inter Différentiel (machines de finition complexes) Assemblage des classes C sur les gammes historiques (service) PRODUITS: Relais différentiels / Disjoncteurs de branchement (Domoguard) / Interrupteurs différentiels / Disjoncteurs différentiels / Télérupteurs et Contacteurs / Interrupteurs / Poussoirs / Voyants / ACS / Interrupteurs sectionneurs rotatifs / Commutateurs à came TECHNOLOGIES PRESENTES: Injection Plastique Bobinage Soudage Electrique et Etain (Manuel et Auto) Soudage par Ultra Son Assemblage (Manuel et Auto) Réglages, Contrôles Marquages (Tampographie, Laser, Jet d'encre, Sérigraphie) Emballage

DOMAINE D'ACTVITE DU SITE
1. Production de Granulés Plastiques Industriels 2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels ✓ 3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels 4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site : 75 TONNES sur une journée - Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels

Synthèse

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

**LEGRAND FRANCE - TECHNOCENTRE VALPROD
RUE MARCEL DEPREZ
87000 - LIMOGES - FRANCE**

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la
prévention des pertes de granulés de plastiques
industriels dans l'environnement**

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est
valable jusqu'au : 14/02/2026
Date originale : 15/02/2023

Attestation n°: 223-2023-000108-FR

Date : 15/02/2023

Affaire n°: 17259695

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.



DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels

2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels

✓

3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels

4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels

Pour activités 1 à 3 : Quantité susceptible d'être présente sur le site :
20 tonnes

Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels
Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastique Industriels

Synthèse

Conclusion	Satisfaisant
------------	--------------

	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2
CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4
CRITERE 3 : Epandage accidentel	0	2
CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3
CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3
CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4
CRITERE 7 : Audit internes	0	3
Communication	0	2
Total	0	23

PERSONNES INTERROGÉES

Nom / Fonction E. PUAUD Resp. Logistique
L. MAZAUD AQS (QSE)
J. CAUMEIL Animateur QSE
Mme COSSEAU Animatrice Système Management QSE Opérations France
M. AMATHIEU Resp. Environnement
Opérationnels sur le terrain